



DOSSIER DE CANDIDATURE



Pour le bon déroulement de l'animation, merci de prendre connaissance de la charte pédagogique. La candidature à une intervention pédagogique vaut acceptation de la dite charte ([voir page 8](#)).

Les dossiers dûment complétés (un dossier par établissement) doivent être renvoyés par courriel à : ac.argaud@sudrhone.fr avant le 08 octobre 2023. Dès réception du dossier de candidature dûment rempli, nos services vous transmettront une date d'intervention. À noter que nos actions débuteront à partir du 06 novembre 2023.

» FICHE DE RENSEIGNEMENTS

ÉTABLISSEMENT (DIRECTION, NOM, ADRESSE, COMMUNE)

.....
.....
.....

CONTACT DE L'ÉTABLISSEMENT (INDISPENSABLE POUR VALIDER LA DATE D'INTERVENTION)

TÉLÉPHONE : MAIL :

INTERVENTION SCOLAIRE ET PÉRIODE SOUHAITÉE

NOM DE L'INTERVENTION :

TRIMESTRE OU MOIS :

AUTRE INTERVENTION(S) SOUHAITÉE(S) ET PÉRIODE(S) SOUHAITÉ(S)

ATELIER "RÉCUP' & TRI"

EXPOSITION "PLUS BELLES NOS POUBELLES"

EXPOSITION "EL BOCO OU L'EXPO ANTI-GASPI"

HEURES DE DÉBUT ET DE FIN DE CLASSE :

JOURS POUVANT PRÉSENTER DES VARIANTES :